Permanence téléphonique Santé mentale, migrations, précarité

Télécharger la plaquette de la permanence téléphonique (PDF)

La permanence téléphonique de l'Orspere-Samdarra s'adresse aux professionnels et aux bénévoles du secteur sanitaire et social qui rencontrent des **difficultés dans l'accompagnement en santé mentale ou dans l'accès aux soins des personnes en situation de migration et/ou en précarité.**

Une équipe de professionnels vous répond dans les 48 heures du lundi au vendredi de 9h à 17h : 04 37 91 51 42 / permanence_samdarra@ch-le-vinatier.fr

Vous souhaitez :

- obtenir des informations concernant les dispositifs en santé mentale existants ;
- être accompagné.e sur l'évaluation en santé mentale ou l'orientation vers un dispositif de soin ;
- témoigner des difficultés d'accès aux soins rencontrées sur votre territoire ;
- échanger avec un.e psychologue sur vos pratiques.

Une équipe de professionnels vous répond dans les 48 heures du **lundi au vendredi** au **04.37.91.51.42** ou par mail : permanence_samdarra@ch-le-vinatier.fr

Cette action est réalisée grâce au soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et de la DRDJSCS.